

PASSEPORT DE LANGUE ET CURRICULUM VITAE

Lire le document attentivement jusqu'au bout SVP (2 pages)

Vous allez créer votre passeport de langue et votre CV en ligne

Vous pouvez travailler sur ces documents à la maison en vous aidant du contenu de l'Europass mobilité, et en essayant de faire le point sur ces 2 années de projet. Toutes les activités sont sur <https://proerasmus.com>

Mme Pezé, Mme Revel et Mme Bailly peuvent guider si besoin.

Se connecter à l'adresse suivante :

<http://www.agence-erasmus.fr/page/cv-europass>

Cliquer sur **DOCUMENTATION** [Modèles de CV en 27 langues](#) en haut à droite.

Sur le bordereau à gauche, en haut, choisissez la langue : **français**

Cliquer sur **passport des langues** en premier. Il sera plus facile pour vous de commencer par le passeport des langues.

Remplissez un maximum de rubriques de la manière la plus compétente possible. Pour les niveaux de maîtrise des compétences, se référer au **CECRL** joint

Penser à sauvegarder

Faire pareil avec **Curriculum Vitae** (et possibilité de faire une lettre de motivation en ligne si besoin plus tard)

Sur le CV, des rubriques peuvent rester vides, elles n'apparaîtront pas sur le document final.

Possibilité d'ajouter une photo.

IMPORTANT : exporter le document pour le sauvegarder sur une clé ou sur le cloud. (vignette exporter en bas à droite). Les 3 documents : CV, lettre de motivation et passeport des langues se sauvegarderont sur un même document PDF. Pour avoir les intitulés des rubriques du passeport de langue en anglais, il suffit de changer la langue sur la page d'accueil. Enregistrer le pdf avec intitulés anglais sous un autre nom.

Pour retravailler ce document qui sera en PDF, il suffit de l'importer sur le site (icône violette **importer fichier** en bas à droite), et de choisir sa langue avant de travailler. Il faut exporter le dernier document modifié pour le sauvegarder.

En document joints dans ce mail :

- **le CECRL** : Cadre Européen de référence pour les Langue dont vous avez besoin pour remplir votre **passport de langue**
- Exemples de CV et passeport de langue en français et en anglais.

Ces documents vous aideront dans vos démarches futures. Gardez un exemplaire numérique pour vous en inspirer plus tard.

Les documents (***Passport de langue*** et ***CV***) sont officiellement reconnus dans 34 pays Européens, mais ils ne sont valables qu'après ma validation, signature et tampon du collège.

Ils font partie de votre autoévaluation et évaluation. Apprenez à valoriser vos compétences, capacités et apprentissages tout en restant honnêtes.

Transmettez-moi les documents remplis en 2 exemplaires (un en français, un en anglais) en PDF par mail au plus tard le 4 juillet.

Les documents doivent être nommés ainsi :

- *votre Nom, prénom CV and Passeport EN*
- *votre Nom, prénom CV et Passeport FR*

Je les vérifierai. S'ils sont validés, je les déposerai signés et tamponnés chez Anita à l'accueil du collège au plus tard le 12 juillet (avant si possible, je vous en aviserai par mail). Vous pourrez venir les récupérer.

Je garderai les exemplaires non récupérés à cette date, vous pourrez les récupérer à la rentrée prochaine.



Europass est un portefeuille de compétences comprenant **cinq documents**, complémentaires mais utilisables séparément. Les Elèves Erasmus+ devraient en valider 3 sur les 5 sur ce projet

Europass décrit les compétences, qualifications et connaissances acquises, que ce soit :

- au cours de sa formation (scolaire, supérieure, professionnelle, continue)
- au cours de sa vie professionnelle
- lors d'expérience personnelles (activités bénévoles, projets associatifs, engagement citoyen)
-

Il a été adopté par le Conseil et la Parlement européen en 2005.

Les documents Europass sont reconnus et identiques dans 34 pays d'Europe.

le CV présente clairement toutes vos compétences et vos qualifications

le Passeport de Langues est un outil d'autoévaluation de vos compétences et répertorie les qualifications linguistiques.

l'Europass Mobilité consigne les savoirs et compétences acquis lors d'une mobilité d'études ou de stage en entreprise dans un autre pays européen; il est délivré par tout établissement ou organisme désirant valoriser la qualité des parcours de mobilité de leurs apprenants.

NOUS AVONS BESOIN DE NOMBREUX VISITEURS SUR LE SITE. Valorisez votre travail en communiquant positivement sur vos 2 années de projet et en donnant envie à votre entourage d'aller visiter le site (qui est beaucoup plus clair que Facebook !).

<https://proerasmus.com>